

■ **Fondation 'Aides aux Institutions de Prévention et Réhabilitation des Personnes Dépendantes-AIPR'**, à Thônex, CH-660-0967992-6 (FOSC du 02.11.1992, p. 5111). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 23.11.2006, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation 'Aides aux Institutions de Prévention et Réhabilitation des Personnes Dépendantes-AIPR', en liquidation**. Les pouvoirs de Mulliez Danièle et Keel Manfred, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Liquidateur: Mulliez Michel jusqu'ici membre et président du conseil, signe désormais individuellement.

Journal no 15628 du 07.12.2006
(03679568 / CH-660.0.967.992-6)